

# Communiqué de presse

5 juin 2019

« Les bailleurs sociaux de l'Isère s'inspirent de l'Angleterre pour un meilleur service au demandeur de logement social »

Conscients du regard critique porté sur l'opacité du processus d'attribution des logements sociaux, les bailleurs sociaux de l'Isère se sont lancés, aux côtés des partenaires de l'attribution (collectivités, Action logement, État) dans la location active. Inspiré du système anglais, il permet aux demandeurs de logement d'être plus acteurs de leur demande.

Depuis le 15 mai, n'importe quelle personne éligible au logement social peut ainsi postuler directement en ligne pour des logements disponibles à la location à partir du site <http://www.bienveo.fr> développé par l'Union sociale pour l'habitat. Il s'agit d'une nouvelle approche pour l'attribution de logements sociaux, plus transparente : le bailleur, en lien avec les réservataires, choisit trois personnes parmi celles qui se sont positionnées sur l'annonce en ligne, et plus dans un fichier de demandeurs. C'est ensuite la commission d'attribution (CAL) qui départage les 3 candidats en fonction des critères de priorité légaux. Pour postuler, il suffit d'être éligible au logement social !

Le système anglais de *Choice Based Letting* qui a inspiré ces changements va encore plus loin (cotation des demandes en ligne, visualisation de son rang pour le demandeur...). C'est pour cela qu'Absise a convié dans le cadre du festival international du logement social des Anglais de *House Connections* à faire un bilan de leur système, en place depuis la fin des années 1990. L'occasion pour les bailleurs sociaux de l'Isère de se donner des objectifs encore plus ambitieux pour les années à venir, pour plus de transparence dans les attributions !